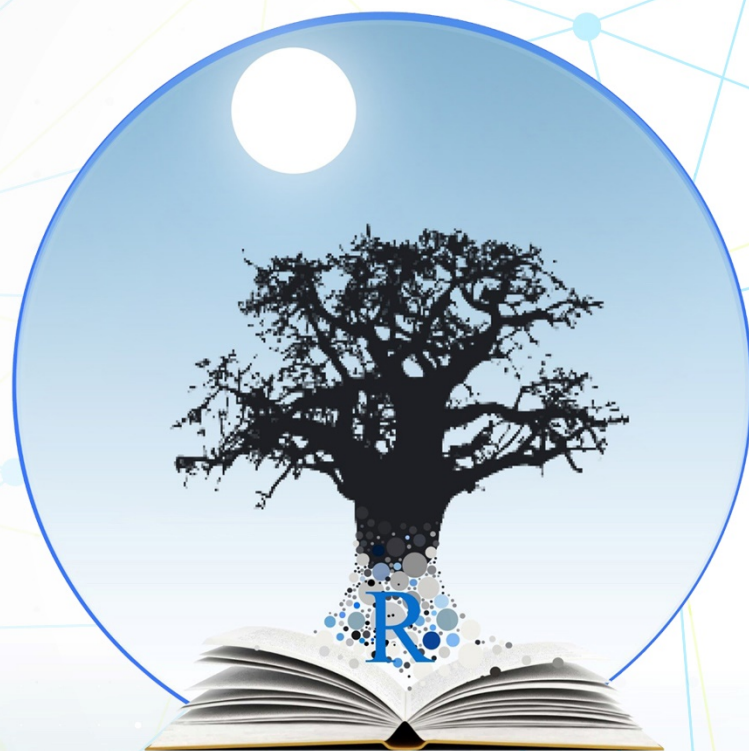


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 6 décembre 2023

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 6 décembre 2023

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : [2617-7560](https://doi.org/10.26907/2617-7560)

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

PROF. JEAN-CLAUDE OULAI

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : soumission@relacom-slc.org

INDEXATION : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. Gbandi ADOUNA / Mimboade BAKPA (Université de Kara, Togo)
**Imparisyllabicit , rudiment pour l' tude du verbe en Ncam (Bassar),
langue Gur du Togo et du Ghana** 10
2. AHIZI Anado Jean Michel (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -C te d'Ivoire)
**Analyse de contenu simplifi e des messages publicitaires des
universit s et grandes  coles priv es de C te d'Ivoire** 23
3. Abdourahmane BA (Universit  Assane Seck, Ziguinchor-S n gal)
**Du salafisme   l'islamisme politique ou l' mergence de mouvements
politico-religieux d'inspiration salafiste : le cas des fr res musulmans en
Egypte** 36
4. Jacques BARRO (Universit  Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso) /
Oboussa SOUGU  (Centre Universitaire de Banfora, Burkina Faso)
**La guerre civile vend enne dans *Quatrevingt-treize* : analyse figurative et
horizons pragmatiques** 51
5. Ars ne BL  KAIN (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -C te d'Ivoire)
**Ebolavirus et coronavirus dans le roman africain ou l'adversit  comme
adjuvant remanent de la renaissance africaine** 68
6. Babacar FAYE / Mame Birame N'DIAYE (Universit  Cheikh Anta Diop, Dakar-
S n gal)
**La probl matique de l'aidance familiale au S n gal : pratiques, attitudes
linguistiques et repr sentations sociales dans l'espace public et familial
  Dakar** 82
7. Anicette Imbie AMON  pse. FOLOU (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -
C te d'Ivoire)
**De l'influence des m dias sociaux sur la performance acad mique des
 tudiants du d partement des sciences du langage et de la
communication (DSLCL)** 91
8. GAYE Ndickou (Universit  Cheikh Anta Diop, Dakar-S n gal) / LELOUP
Fabienne (Universit  Catholique de Louvain-Mons, Belgique)
**Le r le des associations environnementales locales dans la gestion des
ressources naturelles dans le delta du saloum : cas des villages de
Dionewar et de Toubacouta** 103

9. GOHI Lou Gobou Bien-Aimée (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
La cacao-culture en Côte d'Ivoire : Informer, éduquer et communiquer en matière de changement climatique 118
10. Gashella Princia Wynith KADIMA-NZUJI (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Lumières des temps perdus de Henri Djombo : une socialité littéraire autour du progrès 131
11. KASSI Yao Germain / ATSE Achi Amédée-Pierre (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Regard socio-anthropologique du mécanisme traditionnel de prise en charge de la grossesse et de l'accouchement chez les Senoufo : cas de la localité de Waraniéné (Côte d'Ivoire) 141
12. Krouyé Constant KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dialectique de l'angoisse et du repentir vers une humanité apaisée 157
13. Vassiriki KONÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'élection d'un roi au Dahomey ou la dramatisation d'un processus successoral en Afrique 172
14. Haoua NANA (Université Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso)
Dokamisa ou l'identité mémorielle africaine : la cure griotique comme stratégie discursive dans Soleils de Dani Kouyaté 186
15. NIAMKEY Aka / OUATTARA Sekou (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
La confiance dans le recouvrement des ressources communales en Côte d'Ivoire : analyse et perspectives communicationnelles 196
16. Kouassi Clément N'DOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Coup d'Etat militaire : politique du sens ou sens de la politique 206
17. N'Guessan Anatole N'DRI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Memoria y conciencia nacional en Corona de fuego de Rodolfo Usigli 217
18. Andromy Thomas N'GORAN (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Archives du Conseil Régional de Gbêkê : approche analytique d'une décennie de gestion et de conservation documentaire 230

19. Nangahouolo Oumar SORO (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)
Des facteurs explicatifs à la question de la représentation sociale de l'insalubrité à Yamoussoukro 244

20. Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ / Essoh Mame Diouman DIAGNE (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Le *Boloye*, une source de création plastique en design textile pour la dynamique de l'industrie de la mode en Côte d'Ivoire 253

IMPARISYLLABICITÉ, RUDIMENT POUR L'ETUDE DU VERBE EN NCAM (BASSAR), LANGUE GUR DU TOGO ET DU GHANA

Gbandi ADOUNA
Université de Kara (Togo)
adounaino100@yahoo.fr

Mimboabe BAKPA
Université de Kara (Togo)
mimboabe@gmail.com

Résumé :

Dans la langue ncàm (parlée au centre-ouest du Togo), la conjugaison verbale se fait aussi bien par adjonction de suffixes que par des variations tonales pour l'ensemble des verbes qu'on peut classer en deux catégories : les parisyllabiques et les imparisyllabiques, selon que ces derniers, dans leur conjugaison, conservent le même nombre de syllabes ou pas. Le constat est que les tons qui affectent la forme de mention d'un verbe monosyllabique (à savoir l'impératif) déterminent la structure segmentale (présence ou absence de suffixe) et le schéma tonal du verbe à l'accompli et/ou à l'inaccompli. Il devient alors possible de prédire la structure segmentale et tonale à l'imperfectif et au perfectif, à partir du schéma tonal de l'impératif. Le phénomène est d'autant systématique qu'il permet d'expliquer, en grande partie, la morphologie verbale du ncàm et de régler le problème des verbes que les analyses considèrent souvent comme irréguliers. Nous examinons ces phénomènes à travers un dispositif qui fait ressortir les schèmes tonals attestés et ceux non attestés, aux deux formes aspectuelles, pour chaque type de verbe donné. Nous pensons que cette approche pourrait ouvrir des pistes intéressantes dans l'analyse des verbes monosyllabiques dans d'autres langues, les monosyllabes étant souvent traités comme étant des cas déviants de verbes irréguliers qu'on se contente souvent de caractériser par rapport aux variations tonales et/ou segmentales.

Mots clefs : ncàm, parisyllabique, dérivatif annexe, aspect verbal.

Abstract:

In the Ncàm language (spoken in west-central Togo), verbal conjugation is done both by the addition of suffixes and by tonal variations for all verbs which can be classified into two categories: parisyllabic and imparisyllabic ones, depending on whether in their conjugation, they need the same number of syllables or not. We have realized that the tones which affect the form of mention of the monosyllabic verbs (their imperative form) determine the segmental structure (presence or absence of suffix) and the tonal pattern of the verb in the accomplished and/or unaccomplished aspect. It is possible to predict the segmental and tonal structure in the imperfective and the perfective forms, basing on the tonal pattern of the imperative. The phenomenon is so systematic that it makes it possible to explain most of the verbal morphology of ncàm, it can help to resolve the problem of some verbs that are often considered as irregular ones. We examine these phenomena through a device which highlights the attested tonal patterns and those not attested, in the two aspectual forms, for each type of given verb. We think that this approach can open up interesting avenues in the analysis of monosyllabic verbs in other languages, because monosyllabic verbs are often considered as deviant cases, irregular verbs which are often characterized in relation to their tonal variations and segmental ones.

Key words: ncàm, parisyllabic, annex derivative, verbal aspect.

Introduction

L'étude du constituant verbal en ncàm et des formes qu'il adopte en rapport avec les variations aspectuelles fait apparaître un certain nombre de phénomènes: c'est ainsi que les combinaisons tonales d'une structure verbale déterminent le schéma tonal du verbe à l'imperfectif et au perfectif. Les langues Gur se caractérisent en effet par "la présence d'un système aspectuel binaire : perfectif /

Imperfectif (Delplanque 2009 : 2). Nous opérons une bipartition des verbes : les parasyllabiques et les imparisyllabiques. Dans la présente étude, nous montrons qu'il ne s'agit pas seulement des régularités qui déterminent les règles dans la conjugaison d'un verbe, mais aussi qu'il peut être utile de prendre en compte les exceptions, en particulier au niveau des tons, car ces exceptions peuvent être à l'origine de certaines contraintes morphotonologiques. Les questions suivantes orientent notre travail: comment expliquer les combinaisons segmentales et tonales qu'adoptent les verbes au perfectif et à l'imperfectif? En quoi la structure d'un verbe à l'impératif peut-elle expliquer les schémas tonaux et/segmentaux de la langue? Comment comprendre l'occurrence ou non d'un dérivatif annexe dans certains cas? Le cadre théorique convoqué repose sur la perspective de Houis Maurice présentée dans le numéro 7 d'*Afrique et Langage* complété par Bonvini dans *Prédication et énonciation en kàsim* (1988). Nous partons de l'idée que les tons à l'impératif sont aptes à déterminer la structure d'un verbe donné, à savoir la présence ou non d'un segment supplémentaire, les variations tonales, les phénomènes d'apophonies, etc, aussi bien au perfectif qu'à l'imperfectif. Nous estimons que l'analyse pourrait conduire à une meilleure compréhension dans le passage d'un verbe de l'impératif à l'imperfectif et au perfectif. Nous esquissons, en 1, le cadre théorique et méthodologique qui sous-tend notre analyse. La deuxième section fait ressortir les résultats, à savoir la synthèse des occurrences verbales, suivie, en 3, de l'analyse des imparisyllabiques. La discussion fait ressortir enfin les rudiments aux règles morphologiques.

1. La théorie et la méthode

Nous allons partir d'un certain nombre de notions relative à la langue latine.

1.1. Quelques notions utiles empruntées à la grammaire latine

La notion de parasyllabité appelle un certain nombre de clarifications théoriques fondées en particulier sur la tradition grammaticale latine qui distingue les verbes parasyllabiques et les verbes imparisyllabiques. En latin, ces catégories de qualificatifs se rapportent au nom, plus spécifiquement à ceux qui entrent dans la troisième déclinaison. Les noms imparisyllabiques sont des « mots ayant un nombre inégal de syllabes au nominatif et au génitif singuliers. Les parasyllabiques sont ceux ayant un nombre égal de syllabes, au nominatif et au génitif singuliers¹ ». La déclinaison est dite régulière au niveau des parasyllabiques.

Nous avons emprunté cette notion parce que nous l'avons trouvée utile dans l'approche du système verbal du ncàm: ce sont les notions de régularité (qui caractérise les parasyllabiques) et celle d'irrégularité qui se rapporte aux imparisyllabiques qui nous intéressent. Nous empruntons donc une propriété des noms en latin que nous appliquons à la catégorie verbale du ncàm. Ainsi, les verbes parasyllabiques sont ceux dont la structure segmentale reste la même, tout au long de la conjugaison, ce qui signifie que, pour passer de l'impératif à l'imperfectif et au perfectif, les verbes concernés n'ont pas besoin d'un segment supplémentaire (dérivatif annexe en l'occurrence) pour marquer un aspect quelconque: une variation tonale suffit pour marquer l'aspect.

¹<https://www.etudes-litteraires.com/initiation-latin-2.php> - Consulté le 18 janvier 2020.

Pour les verbes imparisyllabiques par contre, il faut ajouter à la variation tonale un segment supplémentaire pour exprimer l'aspect. Le segment qui s'ajoute au radical d'un verbe imparisyllabique est un dérivatif annexe (il s'oppose à une absence, le morphème zéro). Dans la conjugaison d'un verbe parisyllabique par contre, c'est uniquement le ton qui varie, jamais le dérivatif thématique: la structure segmentale demeure la même à la forme de mention (impératif) et aux aspects perfectif et imperfectif. En latin, le **radical** précède la désinence. Dans notre approche du système verbal, c'est à ce radical que s'adjoignent les dérivatifs verbaux, en particulier les dérivatifs annexes. Ainsi, les verbes imparisyllabiques désignent ceux qui ne conservent pas le même nombre de syllabes au perfectif comme à l'imperfectif. Ils connaissent un nombre de syllabes qui varie selon l'aspect.

1.2. Approche théorique du verbe

Au plan théorique, nous partons de Maurice Houis et Emilio Bonvini dans *Prédication et énonciation en kàsim*. Selon Houis en effet, le constituant verbal se présente comme suit (Houis 1977 : 926) :

Constituant verbal

Radical + ⁿ(dérivatif) + prédicatif
Base verbale

Le prédicatif, qui s'oppose au nominatif qui lui « recouvre un système de modalités nominales plus ou moins différencié selon les langues », à savoir les affixes de classes, relève de ce que Bonvini appelle « les verbants », et « Un verbe comporte nécessairement au minimum un radical et un prédicatif ». Le dérivatif n'est donc pas nécessaire, d'où le fait qu'il est placé entre parenthèses. Pour compléter ce tableau, ajoutons que

« la base verbale est attestée soit à l'état lexématique, soit, le plus souvent, sous forme élargie par des morphèmes dérivatifs suffixés (...) Grâce aux dérivatifs, le signifié des lexèmes se trouve modifié et défini indépendamment des contingences liées à l'insertion effective du verbe dans un énoncé » (Bonvini 1988 : 51)

Les verbes imparisyllabiques sont donc des verbes dépourvus de dérivatifs à la forme de mention (l'impératif bien sûr). Leur structure est donc : Radical + Prédicatif, le prédicatif étant le ton. Les dérivatifs qui se manifestent au niveau des imparisyllabiques à l'imperfectif et au perfectif sont des dérivatifs annexes, puisqu'ils s'opposent à une absence, à savoir le morphème zéro. Par contre chez les parisyllabiques, le dérivatif est nécessairement présent ; ces verbes saturent la structure du constituant telle qu'esquissée plus haut, et « et la valeur véhiculée par les verbants est aspectuelle, à l'exception de celle de l'impératif qui est injonctive » et qui sert ici de « forme de départ » ou forme de mention.

Pour compléter le tableau, disons, avec Nicolas Tournadre que « le rôle central du verbe dans le marquage du temps, aspect, mode (TAM) s'explique notamment par ses caractéristiques sémantiques » (Nicolas Tournadre 2004 : 8), citant Alain Lemaréchal :

« les noms expriment des caractéristiques définitoires, les adjectifs des caractéristiques stables non définitoires, et les verbes des caractéristiques dont la validité est limitée à un procès (limites elles-mêmes définies par le système des marques aspecto-temporelles propres à la langue » (Lemaréchal 1989 : 33 »

Les aspects ont dans la langue une valeur donnée : « à l'imperfectif, le procès est présenté comme en état de réalisation, on ne s'intéresse ni au début ni à la fin mais au

déroulement du procès » (Wichser 1994 : 93) ; « le perfectif indique que le procès est achevé au moment de l'énonciation » (Wichser 1994 : 94). Par ailleurs, en ncàm, « les variations segmentales entre aspects sont irrégulières : des alternances propres à certains aspects chez trois ou quatre verbes ne se trouvent pas chez d'autres, ou sont même inversées » (Cox 1988 : 61). C'est à la recherche d'une compréhension de ces irrégularités que le présent article s'attèle.

1.3. Cadrage méthodologie

Nous partons donc de la bipartition des verbes en parisyllabiques et imparisyllabiques, les seconds étant ceux concernés par le présent propos. Notre corpus est constitué de verbes que nous avons recensés en ncàm dans notre mémoire de maîtrise, mémoire intitulé *Les verbes en ncàm* (Adouna, 2000). Nous examinons leur fonctionnement, en particulier les modifications qui s'opèrent au sein de la structure segmentale au perfectif et à l'imperfectif, mais aussi les phénomènes qu'ils sont aptes à induire en rapport avec certains processus morphophonologiques. Ce travail s'appuie principalement sur le rapport du lexème avec le dérivatif et les tons. C'est ainsi que nous avons pu identifier les règles morphologiques qu'induisent les tons dans la conjugaison en ncàm, elles-mêmes fondées sur les tons. Nous sommes partis de tableaux qui présentent les verbes selon leurs formes à l'impératif, à l'imperfectif et au perfectif, soit un tableau à quatre colonnes, la dernière étant réservée à la glose. Nous avons eu à ranger ces verbes selon les trois tons (haut, bas et moyen) que connaît la langue. Par rapport à chacun des tons, nous avons regroupé, en outre, ces verbes monosyllabiques selon que le ton considéré est le seul ou selon qu'il est suivi d'un autre, ce qui, dans ce dernier cas, en ncàm, suppose que la monosyllabe en question ait un noyau vocalique long. Cette approche a donné un certain nombre de résultats sur la base desquels nos analyses ont été effectuées.

2. Résultats : synthèse des occurrences

Nous présentons ici le résultat des catégorisations opérées, en considérant chacun des trois tons, puis nous examinons les notions de parisyllabité et imparisyllabité, à partir des données sur la langue.

2.1. Des verbes et du ton

2.1.1. Verbes à ton bas initial

Les verbes concernés présentent un ton bas initial à l'impératif.

Tableau I : Les occurrences du ton bas

Impératif	Tons	Imperfectif	Perfectif	Glose
mèè	B	mèé	mee	demander
bòõ	BM	bòṍtí	boṍ	se baisser

Il s'agit des verbes monosyllabiques, avec pour schèmes tonals attestés BB, BM et B à la forme de mention, à savoir l'impératif. A l'imperfectif, une voyelle nasalisée requiert un segment supplémentaire avec le dérivatif /t/, de ton Haut. Un schème à tons extrêmes (BH) n'est jamais attesté à l'impératif. Quand un verbe monosyllabique est de ton bas initial à l'impératif et que le noyau vocalique est long, offrant la possibilité de réalisation d'un ton modulé, seul le ton moyen est donc requis. Toutefois, le schème BH, non attesté à l'impératif, est celui qui marque l'imperfectif dès lors que la voyelle (longue) est nasalisée.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(1)	bòõ	bòṍtí	boõ̀	se baisser
(2)	biĩ	biĩ́tí	biĩ̀	couvrir
(3)	fùù	fùù́tí	fuũn	confier
(4)	saàn	saà́tí	saàn	faire souffrir

Au perfectif, illustré ci-dessus, une métathèse se produit par rapport à l'impératif et on obtient une combinaison MB, ainsi BM (impératif) passe à MB (au perfectif) pour tous les verbes concernés. La forme de l'impératif correspond à la racine verbale, « elle exprime la signification lexicale du verbe » (Martial Georges 2013 : 37).

Quand la voyelle longue n'est pas nasalisée, aucun segment supplémentaire n'est attesté, mais l'imperfectif est marqué par le schéma tonal BH, comme dans le cas de voyelle nasalisée, mais sans qu'il y ait ici un segment supplémentaire. Et cela est systématique pour l'ensemble des monosyllabes à voyelle longue à ton bas. Le schème non attesté à l'impératif est celui qui marque l'imperfectif, sans cette fois-ci recours à un dérivatif thématique. Aucun segment supplémentaire n'est requis pour ces verbes.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(5)	bòò	bòò́	boo	tambouriner
(6)	mèè	mèè́	mee	quémander

On a la réalisation MM au perfectif. Quand l'impératif est de type CV̀ (donc à ton bas), un segment supplémentaire est requis : BM au perfectif.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(7)	gbà	gbì	gbinɪ	creuser
(8)	ɲò	ɲù	ɲunt	boire
(9)	ɲmà	ɲmà	ɲmànɪ	écrire

On peut tirer de ce qui précède qu'une voyelle brève finale requiert un segment supplémentaire au perfectif, /-nɪ/, de ton moyen.

2.1.2. Verbes à ton haut initial

Les verbes à ton haut ont également deux combinaisons à l'impératif. Un segment supplémentaire est parfois requis à l'imperfectif comme au perfectif.

Tableau II : Les occurrences du ton haut

Impératif	Tons	Imperfectif	Perfectif	Glose
dáá́	H	daà́tí	dáá́	marquer
ciĩ̀	HB	cĩĩ́tí	ciĩ̀	éternuer

Les verbes CV́V́, donc à voyelle non nasalisée, prennent une syllabe supplémentaire à l'imperfectif, avec le dérivatif /-kí/ ou /-tí/. La longueur vocalique est maintenue, avec un ton haut sur le lexème comme sur le dérivatif à l'imperfectif.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(10)	béé	béé́tí	béè	savoir
(11)	fáá	fáá́tí	fáá	taper
(12)	kíí	kíí́kí	kíí	accepter
(13)	píí	píí́kí	píí	ramasser

Si les verbes à ton initial bas n'acceptent pas de glissement d'un ton haut (BH) à l'impératif, ceux de ton haut n'acceptent pas un ton moyen à la même forme. La combinaison HM n'est pas attestée à la forme de mention. Si modulation il y a, elle n'est possible qu'avec le ton bas à l'impératif, jamais BM à l'impératif. Quand le second ton est Bas (donc descendant) à la forme de mention, on a une réalisation Moyen (sur le radical) et Haut (sur le dérivatif) à l'imperfectif. Au perfectif, on a Haut Bas pour tous les verbes concernés.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(14)	dáãn	dããtí	dáá	marquer
(15)	cĩn	cĩtí	cĩn	éternuer
(16)	jóõn	joõtí	jóõn	déposer

Les exceptions portent surtout sur les verbes à syllabe brève, dont la conjugaison est des plus instables.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(17)	gbá	gbáà	gbání	battre
(18)	ɲmó	ɲmóò	ɲmó	manger
(19)	kó	kóò	kó	entrer
(20)	ɲá	ɲáãn	ɲá	faire
(21)	ǰú	ǰútí	ǰú	mordre
(22)	fá	féén	fá	perdre

On retiendra que, comme avec tous les verbes à ton initial haut, ici aussi la forme de l'impératif coïncide avec celle du perfectif, avec des apophonies et un allongement vocalique à l'imperfectif, parfois doublé d'une nasalisation.

2.1.3. Verbes à ton moyen

Ceux de ton initial moyen ne se combinent à l'impératif avec aucun autre ton. On passe d'une voyelle brève à sa correspondante longue ou vice versa, avec des modifications du vocalisme (apophonies).

Tableau III : Les occurrences du ton moyen

Impératif	Tons	Imperfectif	Perfectif	Glose
la	M	laa	lání	rire
sɔ	M	sunì	súní	pleurer
ɲɔ	M	ɲoo	ɲóní	danser

Deux schèmes sont attestés : CV et CVV. Ces verbes ne sont jamais nasalisés, et aucun autre ton ne peut apparaître à côté, que la voyelle soit longue ou brève. Quand la voyelle est longue, aucun ton Haut n'est attesté dans la conjugaison : l'impératif coïncide avec le perfectif. A l'imperfectif, un segment supplémentaire est requis, à savoir le dérivatif annexe /-l/ ou /-t/, sans qu'un conditionnement soit observable.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(23)	foo	fòòl	foo	prendre
(24)	fii	fìil	fii	sauver
(25)	gaa	gààt	gaa	couper

Quand la voyelle est longue, la première réalisation est Bas Moyen (imperfectif). La voyelle conserve sa longueur dans toute la conjugaison et la forme de mention coïncide alors avec celle du perfectif. Mais des cas de changements de timbres vocaliques

(apophonies) interviennent dans la forme de l'imperfectif pour certains verbes. Un abrègement et parfois un allongement vocalique interviennent à l'imperfectif.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(26)	gii	gì	gii	être fatigué
(27)	ɲɔ	ɲoo	ɲóní	“danser”
(28)	la	laa	lání	“rire”

Plus généralement, une syllabe supplémentaire est requise au perfectif quand la voyelle est brève, avec le dérivatif /-ní/. Le schème est de type CV (donc bref) accepte les trois tons, alors que CVV n'accepte jamais de glissement du ton Haut dans la conjugaison.

	Impératif	Imperfectif	Perfectif	glose
(29)	sɔ	sunì	súní	pleurer
(30)	pɔ	punì	pú	donner

Ceux qui ne présentent pas de dérivatif (ceux qui sont réduits au seul lexème) connaissent un abrègement vocalique :

	Impératif	Imperfectif	Perfectif	glose
(31)	taa	tà	taa	piétiner
(32)	suu	sù	suu	pourrir

2.2. Bref aperçu sur la parisyllabité en ncàm

2.2.1. Le constituant verbal en ncàm

Au plan morphologique, la structure du verbe en ncàm est analogue à celle décrite par Bonvini à propos du kàsì : lexème + dérivatif(s) + verbant. Mais comme en ncàm le dérivatif peut être absent, nous reformulons en ces termes : lexème ± dérivatif(s) + verbant ; le verbant étant « un marqueur catégoriel propre aux constituants verbaux, distinct et opposé au nominant qui est le marqueur catégoriel des nominaux » (Bonvini, 1998). Les nominants sont les affixes de classes et le ncàm en compte une quinzaine.

Les verbes sont di- ou trisyllabiques, avec une structure du type CVCV, CVVCV, CVCVCV. Les syllabes sont donc de structure ouverte. Quand un verbe est trisyllabique, c'est que le ton de la deuxième syllabe est le même que celui de la première, à toutes les formes de la conjugaison. En matière de variation tonale, seul le dernier ton sera affecté, jamais les deux premiers, dans un verbe trisyllabique.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(33)	kpákátí HHH	kpákátí HHH	kpákátí HHB	descendre
(34)	dàkàfí BBB	dàkàfí BBM	dakafí MMB	réfléchir
(35)	lukufí MMB	lúkúfí HHH	lúkúfí HHB	terrasser à plusieurs reprises

Ils réalisent l'imperfectif et le perfectif par un simple changement tonal, la structure segmentale étant la même, ce qui fait d'eux des verbes parisyllabiques. Pour ces verbes, l'imperfectif est marqué, en général, par un ton haut final; le perfectif par un ton bas (final)

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(36)	dúkú tí	dúkú tí	dúkú tí	soulever
(37)	kpáká tí	kpáká tí	kpáká tí	descendre
	HHH	HHH	HHB	
(38)	bú tí	bú tí	bú tí	détacher

Si les marques aspectuelles changent, c'est qu'il y a une influence de la consonne sur la réalisation tonale. C'est souvent le cas quand le dérivatif est /k/ ou /b/, ou encore /m/. Ainsi, avec /-m/ ou /-b/ comme dérivatifs thématiques, le ton final est plutôt bas à l'imperfectif et haut au perfectif.

(39)	bóóbí	boobì	bóóbí	attacher
(40)	ɲààbí	ɲààbí	ɲààbí	chercher
(41)	ɲmáámí	ɲaamì	ɲmáámí	presser

C'est avec les verbes parisyllabiques que fonctionnent les dérivatifs thématiques. Les dérivatifs verbaux sont en effet des morphèmes qui élargissent le sens du lexème verbal et forment avec lui un ensemble unitaire, la "base verbale", à laquelle va être suffixé le verband. On sait que « l'identification des dérivatifs exige une grande rigueur dans l'analyse, car les dérivatifs forment des ensembles différenciés en rapport avec plusieurs critères » (Houis, 1977 : 25).

Les dérivatifs verbaux sont de deux ordres, à savoir les dérivatifs thématiques, qui sont nécessairement présents lorsqu'un pose un verbe, et les dérivatifs annexes, qui sont analogues à une expansion. Les premiers sont nécessairement présents à toutes les formes de la conjugaison, alors que les seconds sont en rapport avec un aspect donné, etc. Il faut préciser qu'un dérivatif thématique s'oppose à un autre dérivatif thématique, en paire minimale, alors qu'un dérivatif annexe s'oppose à son absence, c'est à dire au morphème zéro.

(42)	kpábí	kpábì	kpábí	fermer
(43)	kpátí	kpátì	kpátí	ouvrir
(44)	bóóbí	boobì	bóóbí	attacher
(45)	bú tí	bú tí	bú tí	détacher

Les dérivatifs annexes seront examinés dans le cadre des imparisyllabiques. La présentation ci-dessus n'est qu'un sommaire, nous traiterons des parisyllabiques dans un article à venir.

2.2.2. Les dérivatifs thématiques

Pour compléter la présentation de la morphologie verbale entamée dans la section 2.2, nous dirons qu'à l'opposé des dérivatifs thématiques, les dérivatifs annexes sont analogues à une expansion.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(46)	sílí	sílí fí	sílí / sí	se tenir debout/ être debout
(47)	dò:	do: tí	do:	se coucher/ être couché

Les dérivatifs annexes sont ici /f/ dans le premier cas et /t/, dans le second cas. L'adjonction de ces dérivatifs induit l'imperfectif

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(48)	stlí-ø	stlí-ŋí	sílù/sí	se tenir debout/ être debout
(49)	dò:-ø	do:-tí	do:/dò	se coucher/ être couché

Sa présence ou son absence divise les verbes en copulatifs et non copulatifs (tous les autres verbes). « Il oriente le lexème, soit vers le procès de type « état » (procès présenté comme ne comportant pas d'évolution dynamique entre un début et une fin), soit vers le procès de type « processus » (procès présenté comme comportant une évolution dynamique entre un début et une fin) (Nicole Tersis, 1985 : 95)

3. Analyse des imparisyllabiques en ncàm

Les verbes imparisyllabiques présentent des dérivatifs annexes dans l'une ou les deux formes de conjugaison possibles. Le dérivatif annexe apparaît donc soit à l'imperfectif, soit au perfectif, soit encore dans les deux formes, tout cela en comparaison avec la forme de mention qui est l'impératif. En ncàm, les dérivatifs sont faits d'un certain nombre de consonnes : /t/, /l/, /n/, /k/, /f/, /b/, /m/. Avant d'en arriver aux verbes imparisyllabiques, essayons de découvrir les parisyllabiques ! L'imparisyllabité est susceptible de se manifester à trois niveaux : à l'imperfectif, au perfectif ou encore aux deux aspects du verbe à la fois.

3.1. Imparisyllabité à l'imperfectif

Ils sont les plus nombreux, parmi les monosyllabes. La plupart du temps, la forme du perfectif coïncide avec celle de l'impératif. A titre d'exemple pour l'ensemble des verbes, nous donnons les formes aspectuelles que peuvent prendre les verbes en ncàm, pour les exemples de la présente section. L'impératif (IMP) est retenu ici comme la forme de mention; il exprime l'ordre ou l'intimation. L'imperfectif (IPF) correspond au procès en cours de réalisation, au moment où l'on parle. Quant au perfectif, il correspond au procès réalisé, ayant abouti à son terme. Dans leur conjugaison, certains de ces verbes admettent des dérivatifs à certains aspects. Ainsi à l'imperfectif :

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(50)	fáá	fá-tí	fá:	taper
(51)	pée	pée-tí	pée	se lever tôt
(52)	foo	fòòlì	foo	retirer
(53)	gaa	gààtì	gaa	couper

C'est à l'imperfectif que le dérivatif apparaît, pas au perfectif pour les verbes concernés. Ca se passe en général quand la voyelle du radical est longue.

3.2. Imparisyllabité au perfectif

Pour un certain nombre de verbes, l'imparisyllabité se manifeste plutôt à la forme du perfectif.

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(54)	gbà	gbì	gbì-nì	creuser
(55)	gbá	gbáà	gbá-ní	taper
(56)	gbá	gbáà	gá-ní	battre
(57)	lù	lù	lù-nì	tisser

3.3. Imparisyllabicit  aux deux formes

L'imparisyllabicit  peut se manifester aux deux formes aussi.

- | | | | | |
|------|-----|------|------|-------------------------|
| (58) | kpi | kuni | kuni | rentrer chez soi |
| (59) | gii | gifi | gifi | couper (plusieurs fois) |

Les verbes de structure CV et CVV sont n cessairement r duits   un lex me,   leur forme de mention qui est l'imp ratif.

	Imp�ratif	imperfectif	Perfectif	Glose
(60)	da	daa	d�	acheter
(61)	faa	f�	faa	ramasser

Comme on peut le constater, ces verbes font partie des imparisyllabiques et c'est   leur niveau que se manifeste le ph nom ne ici d crit,   savoir le fait qu'une structure tonale, ou m me des faits prosodiques (voyelle longue, voyelle br ve) ou le trait de nasalit  soient aptes   induire un segment suppl mentaire   l'imperfectif comme au perfectif. Mais aussi le fait que, quand un verbe donn  est affect  d'un ton (ou de plusieurs tons)   l'imp ratif, dans sa conjugaison, aux formes de l'imperfectif et du perfectif, certains tons sont totalement exclus.

3.4. Synth se des r sultats sur la conjugaison des imparisyllabiques

Plus g n ralement un ton haut qui caract rise le verbe en finale   l'imp ratif conduit   une r alisation   ton bas en finale pour le perfectif, pour les verbes parisyllabiques. Les autres verbes parisyllabiques chez lesquels le ph nom ne s'inverse (ton haut final plut t au perfectif et ton bas final   l'imperfectif) sont les verbes dont les combinaisons sont influenc es par un segment consonantique.

Les apophonies sont des modifications vocaliques et/ou consonantiques que connaissent certains verbes dans leur passage au perfectif et   l'imperfectif. Ici les apophonies permettent de marquer un aspect donn  : le passage de la forme de mention (l'imp ratif)   l'imperfectif d'une part, et au perfectif d'autre part. La majorit  des verbes monosyllabiques (CV, CVV) forment leurs aspects par le proc d  d'apophonies.

4. Discussion : les rudiments aux r gles morphologiques

En observant la conjugaison des verbes imparisyllabiques, nous avons vu que ce qui compte dans les r alisations tonales et segmentales, c'est le premier ton (si le verbe en a plus d'un !) qui d termine la conjugaison, en particulier la n cessit  pour un verbe donn  de recourir   un segment suppl mentaire ou non, afin de marquer un aspect donn . Comme la langue conna t trois tons, nous avons construit les classes tonales autour de chacun de ces tons, et il en r sulte un certain nombre de cons quences : un certain nombre de r gles voient le jour, pour la plupart morphologiques, que nous  tablissons   partir de classes tonales bas, haut et moyen.

Tableau IV : Contraintes et émergence de règles

	Contraintes à l'impératif	Ton du radical à l'imperfectif	Règle morphologique au dérivatif	Ton du radical au perfectif
Verbes à ton initial bas	Pas de ton haut	Bas pour $\tilde{V}\tilde{V}$	Dérivatif annexe Haut	Métathèse pour $\tilde{V}\tilde{V}$ (MB)
		Bas Haut pour VV	Pas de dérivatif	MM pour VV
Verbes à ton initial haut	Pas de ton moyen	Ton moyen à l'imperfectif pour $\tilde{V}\tilde{V}$	Dérivatif annexe Haut	Forme impératif = forme perfectif
		Ton haut pour VV	Dérivatif annexe Haut (/t-/ ou /k-/)	
Verbes à ton initial moyen	Pas de ton haut ni bas	Bas pour VV	Dérivatif annexe Moyen /-l/ ou /-t/	L'impératif coïncide avec le perfectif
		Pour V, on a allongement vocalique ou suffixation ou abrègement vocalique		Dérivatif annexe avec /-n/ : H(H) sur radical et dérivatif

De la synthèse des environnements des tons et segments ci-dessus, il ressort un certain nombre de conclusions intéressantes qui expliquent les principes à la base de l'émergence de segments supplémentaires (ou non) aux formes aspectuelles, les réalisations tonales au radical comme au dérivatif annexe, l'identité des formes entre la forme de mention et un aspect donné et aussi les cas de métathèses au niveau de certains verbes. Les différents conditionnements feront l'objet de la section suivante.

4.1. Les facteurs à l'origine d'un segment supplémentaire

Qu'est-ce qui détermine donc l'occurrence d'un segment supplémentaire notamment à l'imperfectif. C'est avant tout la longueur vocalique qui est déterminante ; c'est elle qui induit un dérivatif annexe de type /-tí/, pour tous les verbes à segment vocalique long, en particulier quand cette voyelle est nasalisée de surcroît. Cela concerne tous les verbes à ton initial bas (exemples 1 à 4) et ceux à ton initial haut (14 à 16). Mais quand cette voyelle n'est pas nasalisée, un autre dérivatif peut apparaître à côté : /-kí/ ou /-kí/ (10-13). Le segment supplémentaire est donc régi par la longueur vocalique surtout doublée du trait de nasalité qui n'affecte que les segments vocaliques longs dans la langue.

4.2. Les facteurs déclenchant un ton moyen sur le radical

Les tons des radicaux, dans les conditions décrites en 4.1., sont soit moyen soit bas, et cela est régi par les tons du verbe à la forme de l'impératif. Ainsi le radical adopte un ton moyen si le schéma tonal du verbe à l'impératif est HH ou HB (Tableau II).

4.3. Les facteurs qui expliquent un ton bas sur le radical

Dans les conditions décrites en 4.1. et en 4.2., le radical verbal est de ton bas si le schéma tonal du verbe à l'impératif est un ton bas nasalisé (BB ou BM), en d'autres termes si la voyelle longue est affectée en premier d'un ton B suivi d'un ton B ou bien d'un ton moyen (1-4).

Certains de ces verbes, notamment à ton BB (voyelle longue nasalisée) – ce qui ne déroge certes pas à la règle-, conservent ce ton sans pour autant avoir besoin d'un dérivatif. Au perfectif, ils adoptent une combinaison tonale BM, ainsi en (62 à 64).

	Impératif	imperfectif	Perfectif	Glose
(62)	kàân	kàân	kàân	lire
(63)	sòôn	sòôn	sòôn	parler
(64)	gèèn	gèèn	gèèn	dormir

4.4. Les facteurs pour un dérivatif à ton moyen

Un cas de dérivatif à ton moyen a été identifié à l'imperfectif, il est lié à la présence d'un segment vocalique oral long à ton moyen comme noyau du verbe à l'impératif (27-28). Il faut y voir en fait un ton haut qui est abaissé par le ton bas précédent, à savoir le ton bas du radical (23-25).

4.5. Des cas de métathèse (au perfectif)

Un cas de métathèse tonale a été observé à la forme du perfectif de certains verbes. Il s'agit de ceux à segment vocalique long nasalisé à ton bas (1-4), où l'on passe d'un schéma tonal BM à MB au perfectif, l'imperfectif étant marqué par un radical à ton bas et un suffixe à ton haut pour les mêmes verbes.

4.6. Coïncidence entre forme de l'impératif et celle du perfectif

La forme de l'impératif coïncide avec celle du perfectif dans un certain nombre de conditions :

- Un ton haut initial dans les conditions décrites en 4.2 (Tableau 2).
- Un segment vocalique long à ton moyen non nasalisé (10-13).

4.7. Pour un dérivatif annexe à ton haut

Cette occurrence n'est attestée au perfectif qu'avec un segment vocalique bref à ton moyen, avec pour dérivatif /-ní/ (Tableau III).

Conclusion

La conjugaison d'un verbe ne se limite pas à énumérer les régularités observées, il peut être utile de jeter un regard du côté des irrégularités. Une contrainte donnée est de nature à générer une règle quelconque au plan morphologique, règle qu'il est nécessaire de retrouver. Ce sont ces règles que les contraintes induisent qui sont à la base de tout processus d'acquisition en matière de langues. Ces règles sont un ensemble de rudiments qui fonctionnent comme tels dans tout système linguistique. Ainsi, chaque langue choisit un certain nombre de règles qui ne peuvent fonctionner que dans le cadre d'un système comme on a pu le voir avec le ncàm.

Les combinaisons tonales, les adjonctions de suffixes à fonction de dérivatifs annexes dans les verbes imparisyllabiques sont tributaires de la structure morphologique et des tons portés par un verbe monosyllabique à la forme de mention. Ainsi le trait de

longueur, doublé du trait de nasalité dans un verbe monosyllabique, représentent un environnement idéal pour l'émergence d'un dérivatif annexe à l'imperfectif (que le ton dans ces conditions soit haut ou bas) ; un noyau vocalique long non nasalisé induit que les formes de l'impératif et du perfectif coïncident ; un ton initial haut à l'impératif des verbes à syllabes longues nasalisées conduit les verbes concernés à adopter un ton moyen sur le radical, là où un ton bas initial dans les mêmes conditions conduit à un ton bas. Voilà, entre autres, un certain nombre de rudiments ou linéaments à la base de règles morphologiques dans la langue ncàm.

Tous les dérivatifs sont de ton haut, sauf avec les verbes à ton moyen. Le ton haut est la marque de l'imperfectif pour les imparisyllabiques. Il ne marque le perfectif que chez les verbes de structure CV. Il n'est présent dans le radical que chez les voyelles longues non nasalisées. Le ton non attesté à l'impératif est celui requis au radical des verbes à voyelle non nasalisée. Le ton moyen est la marque de l'imperfectif pour les verbes à voyelle longue de ton moyen. Il reste à voir comment les conclusions de la présente étude sur les imparisyllabiques s'appliquent aux parisyllabiques en ncàm. La langue étant un système, on peut concevoir que les rudiments pour les imparisyllabiques soient applicables aux verbes qui ne connaissent que des variations tonales pour marquer les valeurs aspectuelles. Une telle perspective fera l'objet d'un prochain article.

Références Bibliographiques

Adouna Gbandi, 2010, *Description du konkomba : langue Gur du Togo et du Ghana – Phonologie et grammaire*, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, Allemagne, 377 pages.

Bonvini Emilio, 1998 (b), « Le système verbal du kàsim : un dispositif de prise en charge du procès », *Systèmes verbaux*, vol. 98, Éd. Peeters, Bruxelles, 334 pages.

Clairis Christos, 1985, « De la morphologie », *La linguistique*, n° 21, P.U.F, Paris, 377 pages.

Cox Monica, 1998, *Description grammaticale du ncàm, langue Gourma du Togo et du Ghana*, Thèse de Doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 369 pages.

Creissels Denis, 2006a, *Syntaxe générale – Une introduction typologique – Tome 1 – Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 pages.

Delplanque Alain, 2009, « Identité des langues gur du Burkina Faso », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049v1>

Heine Bernd et Nurse Derek, 2004, *Les langues africaines*, Ed. KARTHALA, Paris, 470 pages.

Houis Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », *Afrique et langage*, n°7, Editions Harmattan, Paris, 65 pages.

Martial Georges, 2013, *Processus segmentaux et tonals en Mbondzi*, Thèse de doctorat, Sorbonne nouvelle - Paris III, 220 pages.

Rialland Annie, 1998, « L'allongement compensatoire : nature et modèles », *Architecture des représentations phonologiques*, CNRS Editions, pp. 59-92.

Tournadre Nicolas, 2004, « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome XCIX, fascicule 1, pp. 7-68.